

# L'avenir des déplacements se situe dans la combinaison des modes et des services

*Le 23 juin, les élus communautaires approuvaient définitivement les 24 actions du Plan de déplacements urbains dont le principal enjeu vise l'extension du transport collectif à l'ensemble du territoire.*

**P**résenté par Nicolas Briolland, en charge de la thématique et maire d'Augy, le Plan de déplacements urbains propose de troquer nos habitudes de voyage en solitaire, en voiture individuelle, pour une solution « multimodes » qui prévoit de nous faire succomber au bus, aux plaisirs retrouvés de la marche et peut-être de la bicyclette. Explication.

## Contexte et objectifs.

1- Si tant est que le Pdu réfute l'utilisation de la voiture « en solo », il prévoit en

retour de hiérarchiser la voirie pour rendre son utilisation plus efficace, favoriser la marche à pied, le vélo et la circulation des bus. 2- Il encourage les entreprises et les administrations à réfléchir à leur propre scénario de transport pour leurs salariés. 3- Il pallie les nuisances du transport de marchandises qui ne trouvera réelle solution qu'avec le contournement Sud [mis à l'enquête publique à l'automne 2010]. 4- Enfin il organise le stationnement, y compris à plus long terme, dans les communes limitrophes

Le Pdu est une source tout azimut d'améliorations pour le citoyen : navette supplémentaire entre gare et centre-ville, plaisirs retrouvés de la marche en ville et du vélo pour les jeunes et surtout un service de bus adapté à la vie active



# Panorama : Combiner les modes et les services



A court terme [2011-2012], toutes les communes seront reliées à Auxerre par le bus ou l'intermédiaire d'un service à la demande, complémentaire à celui proposé par les cars départementaux

d'Auxerre par l'intermédiaire de parcs relais connectés au bus. N'en jetons pas davantage, la coupe est pleine ! Si ce n'est peut-être ce qu'Antonio de Jesus avait dit en son temps résumant l'essentiel de la problématique : « Oui, mais s'il y a l'histoire du verre à moitié plein, il y a aussi celle des bus à moitié vide ! ». Effectivement, le Pdu fait la part belle aux solutions multiples. Il place néanmoins le bus au centre des débats.

## Le bus pour tous.

C'est bien avant toute chose ce qui a influencé les réflexions, d'autant plus que l'actuel contrat liant la Communauté de l'auxerrois aux Rapides de Bourgognes arrive à échéance fin 2010. Mais comment donner envie ? Comment encourager les auxerrois à reconsidérer leurs habitudes de déplacements ? Comment les inciter à prendre la navette après avoir déposé leur

voiture au parking pour se rendre au travail ? Autrement dit de quelle manière anticiper et accompagner leurs besoins ? Davantage de communication et de sensibilisation n'y suffiront pas. Il faut donc envisager de repartir sur un certain nombre de bases nouvelles, considérant que bien au-delà de cette question, l'aménagement du territoire, cohérent et rationnel en terme d'habitat et de zone d'emplois, contribue également à régler le problème des déplacements.

## Tôt le matin jusque tard le soir dans la cité.

C'est à peu près ainsi que la vie active fonctionne cinq jours sur sept. S'il veut attirer une nouvelle clientèle, le bus, actuellement plutôt calé sur les horaires des scolaires, étendra donc prioritairement son amplitude de desserte. Le centre hospitalier et les parcs d'activité seront les premiers servis par cette amélioration. « Tôt le matin, tard le soir », cette signature doit en effet satisfaire plus d'un actif ! D'autant plus que l'augmentation de la fréquence de passage des bus figure en première place des négociations de la future délégation des transports.

## Et bientôt dans toutes les communes.

Nous avons déjà à disposition des navettes pour circuler librement dans le cœur d'Auxerre, nous en aurons bientôt une nouvelle qui reliera la gare au centre-ville ! Dans le but de permettre aux actifs d'Augy ou Monéteau d'emprunter le train pour se rendre à leur travail. A bon entendeur, nous pratiquons déjà la marche à pied et montons dans le bus pour vaquer à Auxerre, Monéteau,



**Nicolas Briolland,**  
membre du bureau délégué au  
Plan de déplacements urbains et  
maire d'Augy.

« Ce document d'orientation répond aux exigences d'aujourd'hui. Il donne une part moindre au tout véhicule individuel, l'idée étant de développer le multimodale et les transports collectifs. Notre réflexion s'est prioritairement appuyée sur l'amélioration du service des bus. Ce qui devrait transparaître en 2011, dans le nouveau contrat, l'objet de fortes négociations pour mettre en phase et en face, moyens financiers et optimisation du service. Ce Pdu se veut souple et se doit d'évoluer. Il est clair que nous avons du composer avec la géographie du territoire. D'un côté les collines, de l'autre l'Yonne, des axes de communication déjà bien établis et des flux de circulation qui convergent tous vers Auxerre. Ce travail a également été mené à l'écoute des uns et des autres : des partenaires pour leurs apports en tant qu'experts et des administrés. L'étude a d'ailleurs commencé par une enquête téléphonique auprès de 1 000 ménages ».

# Panorama : Combiner les modes et les services

Perrigny et St-Georges-s/-Baulche. C'était sans compter sur la mise en place du transport à la demande dans toutes les autres communes. Un service sur mesure, facile d'utilisation qui ne demandera qu'à prendre son essor en complétant celui proposé par les cars départementaux. Non. Décidément, plus aucune excuse ne nous poussera à préférer l'automobile dont le prix du carburant ne cesse de grimper.

## Une programmation souple.

Situé à l'interface de scénarios 2 et 3, le Pdu, tel qu'approuvé, décline pas moins de 24 actions. Certaines relèvent de « l'immédiateté », d'autres ne peuvent être mises en place que plus tardivement, ne serait-ce qu'en 2016, moment où la voie de contournement sera effective. « Il s'agit d'un document prospectif et d'actions », s'exprimait Guy Férez. Mais tout n'est pas figé. Concernant l'augmentation de la vitesse du bus par exemple [+2 km/h]. « La circulation en boucle, sur la périphérie du cœur de ville, permettrait de réserver une partie de la voirie pour les bus. Les services de la Ville planchent sur le sujet, dans le cadre du plan de circulation à venir. Mais ce n'est pas gagné ! ». De même qu'aucun mode alternatif ne peut se développer sous la contrainte, il en est ainsi pour la réorganisation de la circulation en ville. Utile et nécessaire, le Pdu laisse en outre une certaine souplesse afin de s'adapter en permanence aux évolutions du territoire.

## Le bus accessible à tous.

Un seul regret peut-être dans l'attente du Pgdu (plan global des déplacements urbains), « celui de ne pas avoir poursuivi comme prévu le Plan d'accessibilité des bus aux personnes à mobilité réduite », soulignait Jean-François Flèche-Loisy,

vice président en charge de cette question, maire de Villeneuve-St-Salves. « Mais il ne s'agissait pas non plus d'aménager des arrêts risquant d'être supprimés ! ». Par contre ajoutait Jean-Paul Rousseau, adjoint à Auxerre : « la mise en accessibilité des véhicules est bien prévue », à la charge du futur gestionnaire du réseau Vivacité.

## La part belle aux déplacements.

La part belle au bus, l'aménagement de parcs relais et de tout ce qui va avec afin de ne pas se perdre dans les embouteillages... Le Pgdu est une source tout azimut d'améliorations pour le citoyen qui chaque jour, matin et soir, est confronté au problème du stationnement et de la circulation quand il n'emprunte pas un trajet « accidentogène » !

● CL

La création de parking-relais est l'une des solutions envisagée afin de réduire la place de la voiture en ville. Des aménagements prévus à plus ou moins long terme [2013-2015 et après] à la gare, aux Clairions et autour d'Auxerre, au Sud de la ville, à Monéteau et Appoigny

## Les modes doux pour le jeune public.

Autant que sensibiliser les plus aguerris au covoiturage, former les étudiants et les lycéens à passer « en mode doux » à chaque fois que c'est envisageable, devient priorité. Partage de la voirie et sécurisation des parcs de stationnement devant les pôles générateurs (établissements scolaires, administration et vélo-station SNCF) sont donc au programme.

## Mais également pour les touristes.

En outre, animées d'une politique volontariste, communes et Communauté s'engageront prochainement sur un schéma de continuité des pistes cyclables à raison de 5km par an.

